



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Rhône

# Manager

## S'informer et se protéger grâce aux brevets

Objectif	Tout savoir sur les informations disponibles gratuitement dans les bases de brevets, comment protéger son savoir-faire et visite de l'Institut National de la Propriété Industrielle.
Public visé	✚ Chef d'entreprise artisanale ou son conjoint
Pré-requis	✚ Aucun

Présentation générale des brevets : Qu'est-ce qui peut - être protégé par un brevet ? Quelle différence avec d'autres modes de protection ?  
Comment déposer un brevet : Antériorité, rédaction, dépôt

Les informations contenues dans les brevets et les bases de données consultables

Visite de l'INPI et Atelier pratique de recherche d'informations

Déroulement	✚ <b>Durée</b> : 7 heures en 2 ½ journées ✚ <b>Dates</b> : 22/03/2011 (matin) et 19/04/2011 (matin) ✚ <b>Lieu</b> : Lyon
Coût	✚ <b>TNS</b> : 28 € ✚ <b>Salarié</b> : 105 €
Renseignements	Myriam Sanchez ☎ : 04 72 43 43 40 <a href="mailto:m.sanchez@cma-lyon.fr">m.sanchez@cma-lyon.fr</a>

Manager